



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

JEUNE DE NATURE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 599-2024-06 ET 3016

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Catherine Séguin, notaire et greffière de la susdite Ville, que lors de la séance ordinaire du 14 mai 2024, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants:

- ✓ Règlement numéro 599-2024-06 modifiant le plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé, afin d'ajouter le plan particulier d'urbanisme secteur centre du périmètre urbain;
- ✓ Règlement numéro 3016 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

La Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a émis, le 26 juin 2024 des certificats de conformité pour ces règlements, tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Les règlements numéros 599-2024-06 et 3016 sont entrés en vigueur à la même date.

Ces règlements peuvent être consultés aux bureaux de la Ville situés au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 17 h et le vendredi de 7 h 30 à 12 h et sur le site Internet à l'adresse suivante: www.st-colomban.qc.ca

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Catherine Séguin, notaire
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Catherine Séguin, notaire et greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 3 juillet 2024 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et en publiant une copie sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: www.st-colomban.qc.ca

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3^e jour de juillet de l'an deux mille vingt-quatre.

Catherine Séguin, notaire
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca